

**COMITE DEPARTEMENTAL  
DE CYCLOTOURISME DE LA LOZERE**

**ASSEMBLEE GENERALE 15 novembre 2019 à ST CHELY**

Le président ouvre la séance en présence de trente licenciés, remercie Daniel SIFFRAY responsable sécurité au sein du COREG de se joindre à nous, remercie également le club de St Chély qui nous accueille ce soir pour notre assemblée générale.

Excusé Gérard COGNET

**Rapport moral et d'activité 2019.**

Le CODEP a été créé en 1995 avec deux clubs, Mende et Marvejols et comptait une cinquantaine de licenciés. Michel GUIRAL en était le président et en 2006 Francis VALADIER lui a succédé jusqu'en 2018.

Actuellement le CODEP se compose de six clubs (Mende, Marvejols, La Canourgue, St Chély, Le Massegros, Villefort) et près de deux cents licenciés dont 29 féminines. Progression significative, il faut continuer dans ce sens en favorisant l'accueil des jeunes et des féminines.

Cette année nous avons mis en place un stage pour la formation animateur, 7 de nos licenciés vont y participer, s'en suivra la formation aux premiers secours pour valider la formation.

Hervé Teissèdre responsable sécurité a participé à 3 réunions au sein du COREG.

Pour les randonnées inscrites au calendrier très bonne participation des clubs

Trois féminines ont participé au voyage itinérant Narbonne Leucate, avec un départ de Lozère, bravo.

Le séjour CODEP organisé par le club de Marvejols a été une réussite, tant par le dénivelé !! que le nombre de participants, plus de cinquante.

La remorque du CODEP a été vendue au prix de 1100€

Nous avons acheté deux oriflammes

### **Rapport financier**

Le trésorier présente le bilan financier

Recettes + 10141€40 Dépenses – 8851,39€ excédent + 1290€01

Compte courant + 485€88 Livret A + 6500€

Total trésorerie + 6985€88

Projet budget 2020

Recettes + 9000€ Dépenses 9000€

### **Projet calendrier 2020**

Courant décembre nous ferons une réunion pour finaliser le calendrier en fonction des dates proposées par chaque club et limité à deux randonnées par club afin d'alléger le calendrier

Le brevet montagnard organisé par le club de Villefort 27 et 28 juin.

Gérard COGNET nous donnera plus de détail au cours de la prochaine réunion. L'aide de tous les clubs sera nécessaire.

Séjour codep organisé par le club de St Chély du 4 au 6 septembre. Destination entre Cantal et Corrèze, là aussi les organisateurs nous donneront plus de détail sur le séjour.

Toutes à Toulouse du 10 au 12 septembre (événement national)

Josette responsable féminines est en charge de l'organisation pour la Lozère et nous informe que 9 féminines se sont manifestées. Le départ se fera de Lozère avec des étapes de 90kms, 85 kms et 50 kms. Les cyclistes non licenciées peuvent y participer.

### **Vote des différents rapports.**

Adoptés à l'unanimité

## **Sécurité**

Hervé Teissède a participé à trois réunions, il nous informe que nous devrions aller sur le site [www.parlons-velo.fr](http://www.parlons-velo.fr) jusqu'au 30 novembre afin de donner notre avis sur l'état des routes dans notre département ou tout autre point en matière de sécurité. Plus il y aura d'interventions sur le site plus nous aurons de chance d'être entendus. Alors n'hésitez pas à vous connecter.

Il nous fait par aussi de la parution d'un petit fascicule « le code du cycliste » disponible en librairie ou au près de la fédération au prix de 4 €.

Veiller à la validité du certificat médical, porter impérativement le casque et des tenues claires, gilets réfléchissants afin d'être identifié par temps obscur, être vigilant face aux usagers de la route, cohabiter le plus possible. Vérifier l'état du vélo, prévoir un éclairage adéquat si mauvaise visibilité. En montagne avoir des vêtements adaptés au froid, gérer ses efforts, le cas échéant passer au VAE.

## **Challenge.**

### Résultats

- 1 Marvejols : 11250 points : 52 licenciés
- 2 Mende : 10850 points. 39 licenciés
- 3 La Canourgue : 9900 points. 45 licenciés
- 4 St Chély : 5750 points : 22 licenciés
- 5 Le Massegros : 3400 points : 19 licenciés
- 6 Villefort : 900 points : 14 licenciés

### Classement et récompenses

Josette Castarède : 1000 points

Michel Brajon : 950 points

Janine Castan 950 points

Dotation codep.

Afin de ne pas pénaliser les clubs qui ont moins de licenciés l'attribution des points sera recalculée.

Marvejols : 180€

Mende : 175 €

La Canourgue : 160 €

St Chély : 125 €

Le Massegros : 100 €

Villefort : 60 €

Daniel SIFFRAY responsable sécurité au coreg prend la parole, il note la bonne dynamique qui règne au sein du codep, la progression des licenciés ainsi que des féminines et la grande participation des clubs aux randonnées inscrites au calendrier. Le coreg se réjouit de cette bonne entente entre clubs et codep, au cours de l'assemblée générale du coreg la médaille de bronze sera remise au président du codep.

### **Questions diverses.**

2020 sera une année électorale pour la fédération le coreg et le codep.

En résumé pour 2020 continuer à développer l'accueil des jeunes, des féminines, la pratique du VTT inciter les licenciés à participer aux formations, rester vigilant en matière de sécurité, renforcer les liens entre nos clubs.

Après un apéritif offert par le codep et afin de clôturer la soirée, nous nous sommes retrouvés autour d'une bonne table au restaurant « AUMEGA ».

*Le président : Denis CASTAREDE*  
*secrétaire : Janine CASTAN*

*La*